

COMMUNE DE METZ EN COUTURE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 09 Juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 09 du mois de juin à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Metz-en-Couture s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, suivant convocation datée de 06 juin 2023 affichée le 06 juin 2023.

Présents : M. Michel LALISSE, Mme Ingrid GUISE, Mme Nicole NAVARRO, Mme Stéphanie WYKROTA, M. Jean Luc CAPON, M. Maxime GEORGE, M. Christophe PATON, M. Benjamin GOUBET

Absent excusé : M. Paul Hervé DUBOIS (procuration à M. Stéphanie WYKROTA), M Patrice DUPIRE (procuration à Mme NAVARRO Nicole), Mme Béatrice MONTIGNY (procuration à M Michel LALISSE), M. Blaise FENET

Absent : Mme Patricia PAMART, M. Richard RISSO

En application de l'article L 2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, Madame Ingrid GUISE est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Procès-verbal de la séance du 30 mars 2023 est approuvé à l'unanimité des présents.

CM-D2023-06-02

Avis sur le contrat pour l'animation du bal public

Nombre de Membres en exercice : **14**

Nombre de Membres présents : **10**

Nombre de suffrages exprimés : **13**

Votes Pour : **13**

Votes Contre : **0**

Abstention : **0**

Considérant l'organisation du bal public du 13 Juillet 2023

Considérant le Contrat de Madame Christelle LENEC

Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

A l'unanimité décide des membres présents et représentés,

φ Décide d'émettre un avis favorable au contrat de Madame Christelle LENEC de mise en œuvre d'une animation musicale de 21 h à 2h00 pour le bal public du 13 juillet 2023 pour la somme de 500€

φ Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les pièces relatives à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Décision rendue exécutoire par affichage et transmission en Préfecture le 23 juin 2023

Pour extrait conforme
M. Michel LALISSE,
Maire

Publié sur le site internet le 26/07/2023

Envoyé en préfecture le 23/06/2023

Reçu en préfecture le 23/06/2023

Identifiant de télétransmission : ID 062-216205724